



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL

Lorraine - Luxembourg - Rhénanie-Palatinat - Sarre - Wallonie

INTERREGIONALER PARLAMENTARIER-RAT

Lothringen - Luxemburg - Rheinland-Pfalz - Saarland - Wallonien

19, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg Tél.: (352) 46 69 66-1 Fax: (352) 46 69 66-267

RECOMMANDATION

Soutien transfrontalier à la production audiovisuelle dans la Grande Région

1. Le CPI considère que la culture revêt une importance particulière dans l'évolution future et la cohésion de la Grande Région Saar-Lor-Lux.
Il salue que cet avis est également exprimé dans le rapport de la Commission Vision d'avenir 2020 et soutient la proposition faite par ladite Commission visant à mettre au point un concept stratégique pour la politique culturelle dans la Grande Région qui contribue à forger son identité à l'intérieur et à promouvoir son image à l'extérieur.
2. Le CPI est d'avis que le film est un volet important d'un concept stratégique de la politique culturelle.
Il préconise la promotion de la coopération existante en matière de soutien à la production audiovisuelle dans les différentes régions de la Grande Région afin de regrouper les possibilités d'aide actuelles pour ainsi donner à la Grande Région le profil d'un site de production et de soutien à l'audiovisuel.
Il préconise que les exécutifs de la Grande Région mettent au point et présentent une conception pour faire évoluer davantage la coopération dans le domaine du soutien à la production audiovisuelle.
3. Le CPI est d'avis que les films peuvent contribuer à faire évoluer la conscience transfrontalière des habitants de la Grande Région.
Il estime qu'il serait en effet possible de forger davantage cette identité si le soutien à la production audiovisuelle se penchait en priorité sur les thèmes spécifiques de la Grande Région, la production de films de la Grande Région et la présentation de ceux-ci dans la Grande Région.
Il attend à ce qu'un tel renforcement de la Grande Région en tant que site audiovisuel ait un effet positif sur l'image de celle-ci, ce qui contribuerait à l'objectif énoncé dans le rapport de la Commission Vision d'avenir 2020, à savoir, faire évoluer la Grande Région d'ici 2020 pour qu'elle devienne la région culturelle interrégionale au profil le plus marqué en Europe.

4. Le CPI salue le travail accompli par le Festival Saar-Lor-Lux du film existant depuis 1991 et la coopération inhérente des festivals du film de la Grande Région en tant que base importante pour donner une orientation transfrontalière aux films dans la Grande Région. Il salue le fait qu'entre-temps, toutes les régions de la Grande Région soutiennent le Festival Saar-Lor-Lux du film et revendique que ce soutien soit maintenu.
5. Le CPI se prononce en faveur d'un organe centralisé de la Grande Région susceptible d'aider dans les préparatifs organisationnels, administratifs et financiers de ce Festival. Il estime que cette mission pourrait être confiée à l'Agence du Multilinguisme et de la culture proposée par le rapport de la Commission Vision d'avenir 2020.